

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 13 décembre 2022**

L'an deux mil vingt deux et le treize décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine – PERRIN Sabrina- BERNARD Françoise –FULPIN Hubert – GEOFFROY Robert –RIVOIRE Yves–DUROUX Nadine – DECHELETTE Sabine –

EXCUSES : Francis PUIPIER (pouvoir à Nadine DUROUX) – Amélie PHILIPPE (pouvoir à Françoise BERNARD) – Frédéric DALLE (pouvoir à martine CHEVALLIER)

ABSENTS : Stéphanie GROSS – Christophe DUCRET

Affectés au CM : 15

En exercice : 13

Présents : 8

Convocation du 25 novembre 2022

Affichage le 14 décembre 2022

**Ordre du jour :**

**Délibération SDA**

**Délibération Logement communal**

**Extension micro crèche**

**Local Bouilleurs de crus**

**Négociation contrats assurance**

**Délibération Travaux cimetière**

**Délibération Taxe d'Aménagement**

**Bois**

**Voirie**

**Comptes Rendus divers \* Questions diverses**

*Avant de débiter, sont rajoutées à l'ordre du jour :*

- *Délibération Taxe Aménagement*
- *Délibération Travaux d'aménagement du cimetière*

**Délibération Schéma Directeur d'Assainissement :**

ATD ayant étudié les dossiers réceptionnés suite à l'appel d'offres. Le BE Réalité Environnement de Trevoux (01) est retenu pour l'étude des contrôles des réseaux d'assainissement et gestion des eaux pluviales

Une subvention sera demandée à Agence de l'Eau

**Délibération logement communal :**

La Trésorerie informe qu'une partie des loyers n'est pas réglée par un couple et que la procédure engagée par la perception est vaine. Un dossier d'expulsion doit être engagée.

**Extension Micro Crèche :**

Remet le dossier (plan estimation) pour insertion au budget 2023 : accepté

Subvention DETR sera demandée

**Local bouilleurs de crus:**

Devis toiture en possession. En attente de l'étude complémentaire pour murs. A prévoir au budget 2023

**Négociation assurances :**

MMA reconduit

**Délibération Travaux cimetièrre :**

Remet dossier pour insertion au budget 2023. Délibération pour une demande de subvention AAP est votée Installations colombarium, cavurnes, terrain commun, déplacement de la croix gênante lors de manœuvres de véhicules, sera installée en bas du cimetière (à la charge de PF marchand)

**Délibération Reversement Taxe d'Aménagement :**

Délibère pour annuler délibération du 8 juin. Le dossier est en cours de lecture au Sénat.

**Bois :**

Dossier Affouage en cours

**Voirie :**

Informe d'une réunion communautaire le 19 décembre : point avec le prestataire Colas sur les travaux effectués

En 2023, il sera proposé à CCB71 ayant la compétence voirie les travaux suivants sur des parties endommagées :

Rue du Gimont \* Rue du 19 mars \* Rue de la coupe de France

**Compte Rendus Divers :**

Sivos : un point est établi

**QUESTIONS DIVERSES**

**Bulletin** : En cours. Sera remis prochainement à FACILACOM pour édition ; Distribution par les conseillers

**Terrain centre bourg** : Fais part d'un contact pour maison séniors

**Carte communale** : toujours en cours. Pas de nouveaux éléments

**Maison médicale** : L'installation kiné-ostéo est effective

La révision des loyers est délibérée

**Corvées** : Les personnes ayant participé à la corvée « parcours santé » et aide au matériel de la maison médicale sont remerciées

**Animations** : la chorale prévue au téléthon sera présente le dimanche 22 janvier à 16 h à la salle des fêtes

Organisation d'un spectacle par la commune le dimanche 19 février à 15 h 30 en salle des fêtes : spectacle Léon. (tarif 5.00 e \* gratuit jusqu'à 10 ans - Buvette)

**Colis personnes âgées** :

La commission santé social se réunira le 14 décembre à 18 h 30 pour la préparation des colis en mairie

**Déménagement 3<sup>ème</sup> adjointe** :

A vendue son habitation mais peut siéger au conseil municipal en restant 3<sup>ème</sup> adjoint puisque élue.

**Vœux du maire** :

Auront lieu le vendredi 6 janvier à 19 h en salle des fêtes

Fin de la séance à 22 h 10

Yves est remercié pour pâtisseries.....

